

CHAMPAGNE SHOW – 25 avril 2010

AQHA - NRHA - FFE Amateur et Pro 1

Lieu : Centre Equestre Militaire – Quartier Delestang MOURMELON LE GRAND - 51

Accès : A4 sortie « La Veuve ». D 21 Direction Mourmelon le Grand.
Fléchage **WESTERN SHOW**

Les installations seront disponibles à partir du samedi 24 avril 16 heures.
Les boxes sont disponibles à partir de 16 heures.

ATTENTION: Les listes sont fermées à la clôture des engagements. Aucun changement ne sera possible sur place. Veillez à remplir votre formulaire précisément , en particulier une adresse mail valide.

La DATE LIMITE D'ENVOI est fixée au **16 avril 2010**. les envois tardifs devront régler une taxe de 50 euros et ne pourront être enregistrés que dans la limite de la disponibilité des organisateurs.

Les engagements pour les classes FFE sont à faire directement avant le 19 avril sur le site de la FFE (voir rubrique FFE COMPET) n° de la DUC 201051027 (amateur) et 201051028 (pro) téléphone FFE 02 54 94 46 00

Documents : les photocopies des documents AQHA et NRHA des cavalier, propriétaire et cheval ainsi qu'une attestation d'assurance RC sont à joindre au dossier

Les classes novices amateur et youth sont ouvertes aux concurrents novices AQHA, le cavalier n'est pas tenu d'être propriétaire du cheval, les étalons sont interdits. Un formulaire de statut novice (gratuit) est à remplir au préalable auprès du secrétariat du concours.

Il est demandé à chaque cavalier classé de se présenter à cheval et en tenue aux remises des prix. Attention, le casque est obligatoire pour les juniors en FFE, conseillé en AQHA et AQHA Les détenteurs chevaux : pendant les détenteurs précédant les classes, les cavaliers devront être en tenues (chapeau et dossard) les chevaux présentés conformément aux règles AQHA. Les chiens doivent être tenus en laisse en permanence et pendant le déroulement complet du concours. Pas de foin disponible sur le site.

Droit à l'image : par son engagement, chaque participant autorise l'utilisation des images prises sur le concours pour la promotion du Quarter Horse.

Responsabilité : la direction du show et le parc ne répondent pas des accidents qui pourraient être subis ou causés par n'importe quel cheval participant au show, ni des dommages , pertes , vols ou destruction de quelque nature que ce soit. Tout cavalier est tenu d'être assuré en RC (responsabilité civile) et doit être en mesure d'en apporter la preuve.

Les chevaux doivent provenir d'une écurie indemne de toute maladie contagieuse depuis moins de 3 mois et être vaccinés contre la grippe depuis plus d'un mois et moins d'un an.

Les justificatifs peuvent être demandés

Les engagements, réservations de boxes sont à envoyer avant le 16 avril à :

Coraline Pélusio
57, bis rue des Salines
62100 Calais
Coraline-pelusio@aliceadsl.fr

Showmanager : Armand Pélusio
misscotyranch@aliceadsl.fr
gsm 06 82 81 64 29
fax 03 21 46 69 00

Merci à Joël Pérignon- MMA – 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE